

## Edito

### ■ CAPITAL 2D : pilotez votre démarche Développement Durable !

L'intégration du développement durable (DD) dans la gestion des entreprises vise la prise en compte de trois dimensions : économique, sociale et environnementale dans un objectif de performance globale. Il s'agit d'assurer la pérennité de l'entreprise en prenant en compte les attentes environnementales et sociales des clients, des territoires et des salariés.

En effet le respect de l'environnement et des normes sociales est et sera de plus en plus une condition d'accès à de nouveaux marchés. Les pressions accrues des grands donneurs d'ordre sur leurs fournisseurs et sous-traitants (exigences de normalisation, de certification, de traçabilité, clauses de référencement en matière environnementale et/ou sociale, chartes "achat") incitent les PME-PMI à définir une nouvelle stratégie pour inscrire leur développement dans la pérennité et la durabilité.

Afin d'encourager les entreprises à intégrer le DD dans leur management stratégique et opérationnel, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Seine-Saint-Denis et ses partenaires (la DRIRE, l'ADEME, le Conseil Général de Seine-Saint-Denis, La Poste et EDF) lancent l'opération Capital 2D.

Capital 2D vise à accompagner les PME-PMI du département, avec l'aide d'experts, vers la mise en place d'une démarche DD. Ce réseau s'articulera autour d'un cycle de réunions thématiques et d'ateliers d'approfondissement, précédés d'un pré-diagnostic de positionnement. L'objectif est de permettre à chaque participant de formaliser un plan d'action, en fonction de ses enjeux spécifiques.

Chambre de commerce et d'industrie de Paris  
Délégation de Seine-Saint-Denis  
Service Environnement et Développement Durable  
Tel : 01.48.95.10.35 / [environnement93@ccip.fr](mailto:environnement93@ccip.fr)

## Agenda

L'équipe du CIEPE vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous en septembre.

## Actualités

### ■ L'ADEME et le développement durable

Son rôle et ses missions d'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie font de l'ADEME un intervenant incontournable dans la progression vers un développement durable. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

### ■ Défi de l'environnement en Ile-de-France

Cette opération vise à proposer les meilleures solutions techniques et financières aux professionnels de la réparation automobile pour les aider à se mettre aux normes sur la gestion de l'eau et des déchets. [www.environnement.ccip.fr](http://www.environnement.ccip.fr)

### ■ L'action de la DRIRE Ile-de-France en matière de développement durable

Compte tenu de leurs missions et de leurs compétences les DRIRE sont particulièrement mobilisées sur le thème du développement durable. La DRIRE Ile-de-France contribue à la sensibilisation et à l'accompagnement des PME PMI sur ce thème. [www.ile-de-france.drire.gouv.fr](http://www.ile-de-france.drire.gouv.fr)

### ■ Les plastiques biodégradables s'imposent

Même si leur prix reste encore un frein à leur développement, les polymères biodégradables, issus à 85 % de ressources renouvelables, remplacent progressivement les plastiques synthétiques. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

### ■ La direction des actions industrielles de l'Agence de l'eau Seine Normandie

La DAI propose, anime et participe à la mise en œuvre de la politique de l'Agence concernant les activités industrielles, artisanales et de service. Interlocuteur principal des industriels, elle est répartie sur trois pôles géographiques : Nanterre, Honfleur pour la zone Ouest, Chalons pour la zone Est. [www.eau-seine-normandie.fr](http://www.eau-seine-normandie.fr)

### ■ Harmonisation des interdictions de transport des matières dangereuses

Deux arrêtés alignent le régime de transport des matières dangereuses (TMD) sur le régime général des transports. [www.afinege.org](http://www.afinege.org)

### ■ L'étude de dangers, un outil efficace de maîtrise des risques technologiques.

Plaquette d'information (juin 2006) téléchargeable sur le site de la DRIRE Ile-de-France. [www.ile-de-france.drire.gouv.fr](http://www.ile-de-france.drire.gouv.fr)

### ■ La responsabilité du chef d'entreprise en matière d'environnement

[www.environnement.ccip.fr](http://www.environnement.ccip.fr)

Le CIEPE est un réseau placé sous le parrainage de la Chambre de Commerce et d'Industrie qui rassemble les partenaires suivants :



Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris – 27 avenue de Friedland 75008 Paris – Tél : 01 55 65 77 05 – [environnement@ccip.fr](mailto:environnement@ccip.fr)